

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4802**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Chef d'équipe d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique

Nouvel intitulé : Chef d'équipe d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre d'Instruction Naval de Saint-Mandrier (CIN Saint-Mandrier)	Commandant du CIN St-Mandrier, Commandant du CIN St-Mandrier

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

255s Bobinage, câblage et assemblage de circuits et d'ensembles électriques-électroniques ; Installation et pose de circuits et ensembles électriques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique exerce sa profession principalement sur bâtiment de surface ou sous-marin, à la tête d'une équipe de 1 à 5 mainteniciens d'électrotechnique, sous l'autorité d'un chef de service ou chef de secteur.

Ses missions principales sont :

- l'encadrement de l'équipe de conduite et de surveillance des installations électrotechniques du bâtiment (usine électrique, groupes convertisseurs, ventilation des locaux, distribution d'énergie, etc.) ;
- l'encadrement de l'équipe de maintenance des installations électrotechniques du bâtiment.

Ses missions secondaires sont :

- l'encadrement de l'équipe de service, responsable de la conduite et de la surveillance des installations techniques lorsque le bâtiment est à quai, ou participation à cette équipe sur les bâtiments de fort tonnage ;
- direction de l'équipe d'intervention contre les sinistres (incendie, voie d'eau) lorsque le bâtiment est à quai, ou participation à cette équipe à la mer ou à bord de bâtiment de fort tonnage ;
- encadrement et formation du personnel ;
- prévention contre les sinistres ;
- gestion du matériel.

Capacités ou compétences attestées : - maîtriser les procédures de conduite des installations électrotechniques ;

- maîtriser les procédures de maintenance des installations électrotechniques ;
- appliquer les procédures de lutte et de prévention contre les sinistres ;
- appliquer les méthodes d'encadrement et de formation du personnel ;
- appliquer les règles de gestion du matériel ;
- connaître les principes physiques régissant le fonctionnement des installations électrotechniques.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cet emploi peut s'exercer au sein d'unités à terre ou embarquées dont les effectifs globaux varient de 5 à 2000 personnes. Le titulaire de la certification a vocation à exercer ses fonctions comme sous-officier de la marine nationale, principalement sur des unités embarquées. A la mer, il est intégré aux équipes de veille du bâtiment, il doit, à ce titre, être disponible de jour comme de nuit.

Agent d'encadrement de maintenance Maintienicien des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques

Technicien d'installations d'équipements industriels et professionnels

Technicien de contrôle - essai - qualité en électricité

Maintienicien en instruments de bord et équipements électriques et électroniques

### Codes des fiches ROME les plus proches :

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

I1306 : Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

I1602 : Maintenance d'aéronefs

### Réglementation d'activités :

L'obtention du statut militaire (sous réserve des conditions de recrutement en vigueur) est exigée par le ministère de la défense pour exercer cet emploi au sein de la marine nationale.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis : la certification 'Maintienicien d'électrotechnique'.

La certification comporte quatre composantes :

- 1 - Conduite et mise en œuvre des installations électriques
- 2 - Maintenance des installations électrotechniques
- 3 - Sécurité et intervention
- 4 - Organisation, formation et encadrement de proximité

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Directeur des cours 'plate-forme mobilité logistique' désigné par un ordre du commandant. pourcentage des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 0 (en cours de modification)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		Nombre de personnes composant le jury : 6 Pourcentage des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 33 Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au au 14 janvier 2012.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'BS Electricien', niveau IV (Homologation jusque 1979).

Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'BS Electrotechnicien', niveau IV.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Technicien supérieur de maintenance d'électrotechnique', niveau III.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Technicien supérieur d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique', niveau III

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

70 certifiés par an environ

**Autres sources d'information :**

<http://www.marinerecrute.gouv.fr>

<http://www.defense.gouv.fr/marine>

**Lieu(x) de certification :**

MINISTERE DE LA DEFENSE MARINE NATIONALE  
CENTRE D'INSTRUCTION NAVAL DE SAINT MANDRIER

BP 500

83800 TOULON ARMEES

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier 83430 SAINT MANDRIER

**Historique de la certification :**

Anciens libellés de la certification : - BS Electricien, niveau IV, homologation jusque 1979 (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980)

- BS Electrotechnicien, niveau IV (Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995).

- Technicien supérieur de maintenance d'électrotechnique, niveau III (Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999).

- Technicien supérieur d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique (Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002)

**Certification précédente :** Technicien supérieur d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique

**Certification suivante :** Chef d'équipe d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique